

Commission d'examen de gestion (CEG)

Du bon travail est accompli à la Maison de l'Eglise

 **Barbara Fankhauser**
présidente

La commission d'examen de gestion (CEG) s'est réunie à neuf reprises en 2017. Trois séances ont été consacrées à l'activité de surveillance, les six autres à l'examen préliminaire des objets à l'ordre du jour des Synodes de mai et de décembre.

En janvier 2017, la CEG a déterminé les secteurs qui seront inspectés durant la première semaine de juin. Lors de toutes ses visites, elle a posé les mêmes questions générales, complétées par des questions spécifiques au service concerné.

L'accent a été mis sur le Jubilé de la Réforme et la Vision Eglise 21. La CEG a pu se convaincre du bon travail accompli à la Maison de l'Eglise. Le «Rapport de la commission d'examen de gestion» basé sur ces visites a été révisé et adopté lors d'une séance d'une journée en août, puis porté à la connaissance du Synode en décembre.

L'examen préliminaire des objets à l'ordre du jour des deux Synodes s'est déroulé dans le cadre habituel. Frank Buchter (Roggwil) a quitté la commission d'examen de gestion lors du Synode d'été. Il a été remplacé par Eduard Fuhrer (Steffisburg). ■

Commission des finances (COFI)

L'heure X approche...

 **Robert Gerber**
président

La commission des finances (COFI) contrôle l'impact financier des affaires traitées par le Synode et exerce la surveillance financière parlementaire. Elle assume une fonction d'examen de gestion.

En 2017, la COFI s'est réunie en deux séances d'une journée pour l'examen préliminaire des objets à l'ordre du jour des Synodes d'été et d'hiver et le traitement de ses activités de surveillance. En outre, elle a mené un entretien de bouclage des comptes avec la nouvelle fiduciaire BDO pour l'exercice de 2016. Le rapport de révision interne ne fait apparaître aucune lacune dans la gestion des finances de l'Union synodale.

Synode d'été: La COFI a procédé à un examen minutieux des comptes 2016, qui bouclent sur un excédent de recettes de 536 167,35 francs, et a recommandé au Synode leur approbation. Le Synode a renvoyé au Conseil synodal le projet d'augmentation à 90 points de la dotation du poste

«Développement du culte», suivant ainsi la proposition de la COFI. Une analyse plus détaillée des effets de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales est nécessaire avant d'envisager d'éventuelles augmentations de dotation de postes. Synode d'hiver: Le budget 2018, qui prévoit un excédent de charges de 511 050 francs, a été analysé en détail et son contenu contrôlé avec le responsable du service des finances. L'examen du budget et du plan financier pour les années 2018-2022 a montré que la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales nécessiterait probablement davantage de ressources financières, et tout le monde s'accorde à penser que les années «fastes» sont définitivement révolues. Les objets ayant une incidence financière, toujours aussi nombreux, ont été recommandés pour approbation au Synode moyennant de petites modifications. Rétrospectivement, l'année 2017 aura été une année «normale» pour la commission des finances. La COFI est très reconnaissante de la collaboration constructive avec le Conseil synodal et les services centraux. ■

Synode

Président (de 2016 jusqu'à 2018)

Hansruedi Schmutz,
administrateur, Lyss

Vice-président (de 2016 jusqu'à 2018)

Jean-Marc Schmid, pasteur, Court

Bureau du Synode (de 2014 jusqu'à 2018)

Secrétariat francophone

Monika Kornmayer,
coordinatrice touristique, Saignelégier

Secrétariat germanophone

Andreas U. Schmid,
dr phil., pharmacien, Berne

Responsable du procès-verbal de langue française

Catherine Baumann, Berne

Responsable du procès-verbal de langue allemande

Erika Wyss, Grosshöchstetten